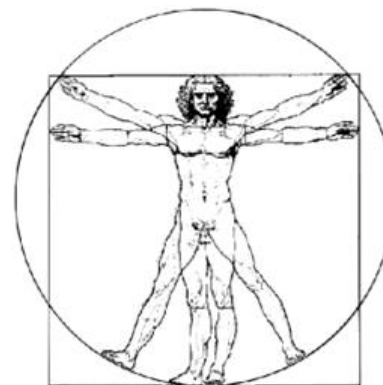

Initiative européenne de renforcement des capacités (ecbi)

pour un renforcement durable des capacités en appui aux
négociations internationales sur les changements
climatiques



ATELIER REGIONAL FRANCOPHONE ecbi POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST EN 2009 DAKAR, DU 21 AU 23 JUILLET



Les travaux de l'atelier régional 2009 de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays francophones d'Afrique de l'ouest se sont déroulés du 21 au 23 juillet 2009 à Dakar au Sénégal. L'atelier a regroupé les points focaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ainsi que les représentants des ministères de l'environnement et des finances et ou du plan de 13 pays francophones d'Afrique de l'ouest : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Togo et Sénégal. L'atelier a regroupé 30 participants et a été animé par les représentants de l'ECBI, de l'IIED et du Climate Policy Analytics.

Accueillant les participants, Monsieur Cheikh Ndiaye Sylla Directeur de l'Environnement Représentant l'état du Sénégal est revenu sur le « Trust Building » mais également sur la difficulté des échanges lors des négociations entre les pays du nord et du sud, il a également mis l'accent sur la disparité qui existe entre les représentants des différents pays africains. Et dans ce cadre il a souligné le rôle majeur que joue l'ecbi dans l'accompagnement des pays les moins avancés en général et en particulier les pays africains avant d'ouvrir officiellement l'atelier.

Le représentant de l'IIED Monsieur Saleemul Huq a remercié l'état du Sénégal et le programme Energie Environnement Développement d'Enda, avant de décliner le programme de l'atelier. Il est également revenu sur l'impératif pour les pays africains de saisir les enjeux des négociations afin de pouvoir suivre le processus et d'affiner leurs positions, l'atelier sert donc de cadre pour discuter et s'imprégner des thématiques. Pour sa part Bennito Muller de ECBI a mis l'accent sur l'un des aspects de l'atelier : le renforcement de la confiance, qu'importe la langue ou le pays il est important selon lui que les pays de la sous région

collaborent afin d'établir des ponts entre le nord et le sud au risque de se sentir seul lors des négociations, enfin Liberal Seburikoko a présenté quelques scénarios de réchauffement climatique et leurs différents impacts. Cette présentation avait pour objectif principal de doter les différents négociateurs présents d'arguments pour pouvoir défendre leurs positions lors des négociations en se basant sur des données ou des informations scientifiques. Les participants ont ensuite entamé leurs travaux sur la présentation générale du processus de la CCNUCC et sur l'état des négociations depuis Bali, avant de revenir sur les objectifs d'atténuation mais aussi sur la question de l'adaptation et du financement pour enfin ouvrir une brèche sur l'après COP. Chacun de ses exposés était suivi d'une séance de discussion.



Les Grandes idées

Les participants ont montré un certain intérêt sur la question des sources de financement pour soutenir les mesures d'adaptation et d'atténuation et pour faire face aux impacts des changements climatiques. Le montant avancé tourne entre 10 et 100 milliards de dollars, sur la question de la provenance des fonds plusieurs propositions ont été faites : le groupe des 77, les gouvernements des pays riches, les taxes aéroportuaires, autre solution proposée ; mettre en place une nouvelle taxe sur la pollution avec le principe du pollueur payeur.... D'autres propositions ont été faites avec comme

simple principe de trouver les voies et moyens de faire rentrer de l'argent. Il a été également question de discuter de l'avenir de la CCNUCC vu que les Etats Unis, la première puissance mondiale mais également l'un des plus grands pollueurs du monde n'a pas ratifié le protocole de Kyoto ; il a été également question du transfert de technologie. Ces thèmes ont été détaillés au cours de l'atelier avec la présentation des participants avec une vision globale, régionale nationale et sectorielle.

Transfert de technologie

Monsieur Birama Diarra du Mali a fait une présentation sur le développement, le déploiement et le transfert de technologies au-delà de 2012. Dans son exposé Monsieur Diarra est revenu d'abord sur la définition du transfert de technologie donné par le GIEC qui le définit comme un processus qui englobe les échanges de connaissance d'expérience et de matériel pour à la fois l'atténuation aux changements climatiques mais également l'adaptation à ce phénomène.

Pour le cas des pays du sud Monsieur Birama Diarra rappelle qu'il ya plus de cinq décennies le transfert de technologie était en mode vers les PMA, et qu'aujourd'hui il faudrait tourner la réflexion vers le transfert de technologie Sud/Sud. Et pour ce, il faudrait au préalable définir les contours du transfert de technologie pour l'Afrique, les PMA, et revoir également les différences d'approches entre les transferts des technologies sur les mitigations et sur l'adaptation, mais surtout savoir quoi transférer, car il faut que ce transfert réponde aux besoins locaux et à ce niveau il faudrait mener des actions de transfert de technologies mesurables, rapportables et vérifiables.

Sur la question du financement, Monsieur Diarra explique qu'aujourd'hui plus de 60% des ressources pour le financement des technologies sont fournies par le secteur privé, et que seulement 10-20% de

ces ressources sont utilisées pour le développement et le déploiement de technologie dans les pays en voie de développement.

Au cours des discussions, les participants ont émis l'idée qu'en l'absence d'investissement satisfaisant de la part des pays du nord de faire la promotion du savoir faire local.

Toujours sur cette question il a été souligné que le financement doit être adéquat et proportionnel aux lacunes et aux besoins identifiés mais également la nécessité d'accorder plus d'importance aux actions nationales pour l'innovation et la diffusion des technologies. Identifier les rôles importants et distincts du financement public privé, mais aussi et surtout une bonne coordination globale des financements.



La question de l'adaptation et de son financement

Madame Madeleine Diouf Sarr du Sénégal a axé son exposé sur la question de l'adaptation, elle pose d'abord la problématique suivante, à l'échelle globale, le niveau d'exposition aux changements climatiques a considérablement augmenté au cours des dix dernières années. Seulement les conséquences en termes absolues sont notées au niveau des pays industrialisés, mais les pertes de façon substantielles sont plus importantes dans les pays en voie de développement. De ce fait un accent particulier doit être accordé à la question de l'adaptation car jusqu'à aujourd'hui l'attention a été davantage focalisée sur

l'atténuation dans le cadre des négociations internationales, ainsi les efforts prochains devront prendre en charge l'adaptation. Il faudrait donc aujourd'hui anticiper sur cette question dans l'objectif de minimiser les impacts humains et environnementaux des changements climatiques. Une telle réussite nécessite des actions au niveau local, national et régional. Ainsi les efforts pour faire face à l'adaptation devront se faire à plusieurs niveaux, partager les données disponibles sur la vulnérabilité et les impacts potentiels dans le court, moyen et long terme y associer les mesures de réponses et leur coûts, au niveau des capacités techniques et financières, au niveau institutionnel et au niveau technologique. Pour revenir aux sources de financement il est noté un manque de financement et la complexité des procédures pour accéder au fond disponible, mais des mécanismes financiers seront mis en place d'ici 2020 pour les pays en voie de développement un fond estimé à près de 67 millions de dollars. Avant de souligner que les possibilités de financement actuelles ne permettront pas de couvrir les besoins futurs. Elle a également souligné que les nouveaux arrangements financiers doivent tenir compte de la « responsabilité historique » et du critère de « capacité ». Dans les discussions qui ont suivis l'exposé certains participants n'ont pas manqué de souligner que l'accent devrait être mis sur l'atténuation pour limiter l'adaptation.

L'après COP

Pour Saleemul Huq, Copenhague est un tournant important mais tout ne se décidera pas à la COP. Alors il est bon de s'inscrire dans une dynamique prospective. Ainsi Ecbi est entrain de réfléchir à l'après COP. Il est primordial selon lui de chercher des fonds et de collecter les suggestions et recommandations.

Visite de terrains

Une visite de terrain a été organisée au troisième jour de l'atelier avec les techniciens de la Direction de l'Environnement afin de montrer aux participants les impacts de l'érosion côtière le long des côtes de Dakar (Porte du Millénaire et village de Cambéréne) ainsi que quelques actions anthropiques liées à l'extraction frauduleuse des sables marins et à la destruction de la bande de filaos qui permettent de fixer les dunes de sable le long de la côte (banlieue de Dakar à Guédiawaye).

Conclusions et Recommandations

Pour Benito Muller il serait plus stratégique lors du sommet de la COP de ne pas seulement se référer à la position des partenaires, mais de défendre nos propres positions. Il faudrait donc partir des textes pour apporter de nouvelles propositions et ne pas en créer d'autres. Partager les connaissances avec l'ensemble des pays Africains et discuter concrètement avec les autres groupes pour affiner les positions.

Saleemul Huq pour sa part, propose de s'accorder d'abord sur la perception des négociations et sur comment négocier, ensuite mettre en place une vision d'ensemble et sélectionner des thématiques et choisir un groupe pour mettre en place des sous groupes thématiques performants. Les participants ont également souligné l'importance de savoir quand faire des concessions.

Plusieurs autres points ont été soulevés allant des défis qui se posent aux négociations à la gestion des financements aux stratégies d'atténuation (Le résumé de ces conclusions est rattaché au présent rapport). Du côté des recommandations l'une des plus importantes à retenir est la nécessité d'avoir une meilleure organisation du groupe et créer des alliances pour mieux défendre les intérêts du groupe.

Liste des participants

- Bénin, M Ibila DJIBRIL, Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
 - Bénin, M Alban Audrey D GLOGLO, Ministère de l'Economie et des Finances
 - Burkina Faso, M Dieudonné Pascal YAKA,, Burkina Faso Meteorological Office
 - Burkina Faso, M Justin HIEN, Ministère de l'Economie et des Finances,
 - Congo, M Pierre OYO, Ministère du Tourisme et de l'Environnement
 - Côte d'Ivoire, M Konan Raoul KOUAME, Ministère de l'environnement, des eaux et f/êts
 - Gabon, M Bernard Landry PANZOU , Ministère de l'environnement
 - Gabon, M Kern IPONGA, Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Programmation des Investissements
 - Gambie, M Pa Ousman JARJU, Department of Water Resources
 - Gambie, M Pa Abdoulie MANNEH , Ministry of Finance and Economic Affairs
 - Guinée, M. Joseph SYLLA, Ministère Environnement et Développement Durable
 - Guinée, M Mohamed DIALLO, Ministère des Finances, Direction Nationale des Investissements
 - Guinée-Bissau, M Francisco QUIMONTCHE, Direction Générale du Planification
 - Mali, M Birama DIARRA, Direction nationale de la météologie
 - Mauritanie, M. Sidi Mohamed Ould Sidibola Ould Wafi, Ministère délégué auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et du développement durable
 - Niger, M Moussa GOUSMANE, Secrétariat Exécutif du Conseil national de l'environnement pour un développement durable (SECNEDD)
 - Niger, M Chaïbou DAN BAKOYE, Ministère de l'Economie et des Finances Commissariat Chargé du Développement Service du Point Focal Opérationnel FEM
 - Royaume Uni, Dr. Saleemul HUQ, IIED
 - Royaume Uni , Dr. Benito MÜLLER, Oxford Climate Policy
 - Rwanda, Liberal SUBURIKOKO , Climate Analytics
 - Sénégal, M Cheikh NDIAYE SYLLA, Direction de l'environnement et des établissements classés
 - Sénégal, M Babacar DIOUF, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Planification Nationale
 - Sénégal, Mme Ndeye Fatou GUENE, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés,
 - Sénégal, M Baba DRAME, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés, DEEC
 - Sénégal, Mme Madeleine DIOUF, Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC)
 - Sénégal , M Boubacar FALL, ENDA TM
 - Sénégal, M Jean Philippe THOMAS, ENDA TM
 - Sénégal, M Babacar Sow, Interprète-
 - Togo, M Komi TOMYEBA, Direction de l'Environnement
 - Tog, Kossi Mawuéna BOKOVI, Ministère de l'Economie et des Finances (Direction de l'Economie)
-

Atelier Régional de l'Initiative Européenne de Renforcement de Capacités (ECBI)
Pour toute information complémentaire,
veuillez consulter :

www.eurocapacity.org



Ministère de l'Environnement, de la
Protection de la Nature, des Bassins de
rétention et des Lacs artificiels

